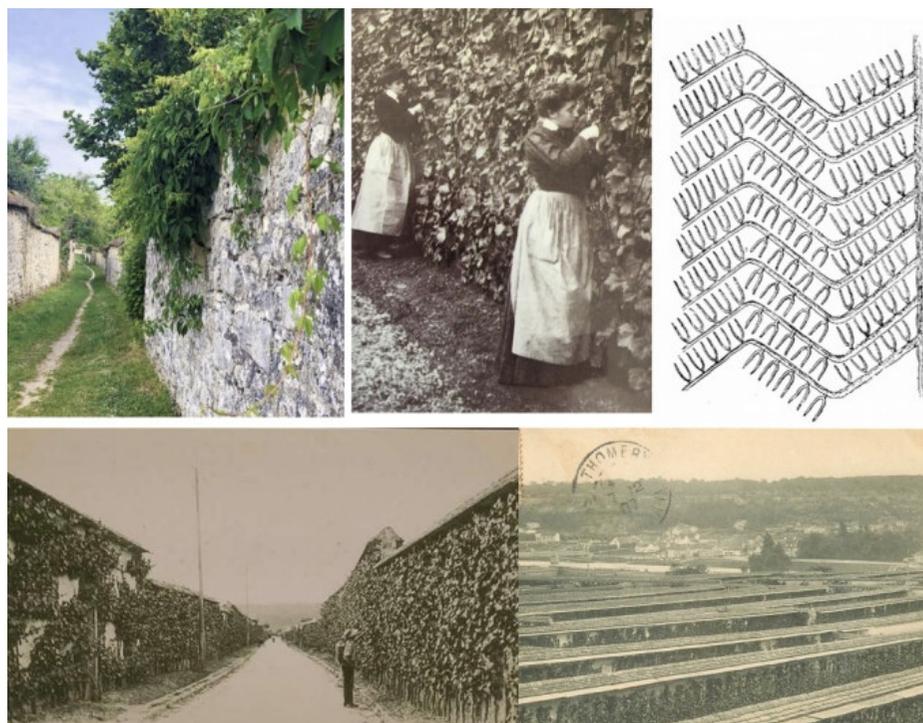




LES LONGS SILLONS À THOMERY

CHANTIER DE RESTAURATION DU PATRIMOINE BÂTI VITICOLE DU 21 MARS AU 1^{er} AVRIL 2022

DOCUMENT DE RECOLLEMENT DES TECHNIQUES HISTORIQUES MISES EN ŒUVRE



Sur la base des lectures théoriques préalables au chantier :

- Jean Marie Ecorchard, Culture et taille de la vigne, 1849
- Rose Charmeux, Culture du Chasselas de Thomery, 1863
- Michel Pons, Thomery Patrimoine viticole, 2003
- Notice IA77000360 base architecturale Mérimée, Collette Florence, 2000
- Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, Rapport de présentation Annexe 2, Étude de gestion et de revalorisation du site des Longs Sillons, Atelier Prieur et Associés, Architecte du Patrimoine, 2013

Le chantier a commencé par l'observation minutieuse des méthodes de construction permettant la compréhension des chaînes opératoires préexistantes.

MURS EN APPAREILLAGE PIERRES - TERRE

Tous les murs sont à Thomery maçonnés avec de la « terre de la fouille » Jean Marie Ecorchard, Culture et taille de la vigne, 1849, p 28.
« Ces murs accumulent la chaleur pendant le jour pour la restituer pendant la nuit, permettant ainsi au chasselas de parvenir à maturité à l'automne. »
Michel Pons, Thomery Patrimoine Viticole, p 11

Thomery se situe dans le système alluvionnaire de la Seine avec une présence importante d'argile et de sédiments dans le sol.



Figure 1 Réutilisation des pierres et de la terre du mur déposé

Figure 2 Sécurisation de la zone d'extraction de la terre argileuse sur le chantier.

Figure 3 Maçonnerie par assise régulière de moellons calcaires : « limousinerie » pierres légèrement équarries en contact les unes avec les autres, alignement au cordeau (un voisin a mentionné l'utilisation ancienne de banches en lieu et place des cordeaux), face plate vers l'extérieur, « fourrure » avec de petites pierres.

La hauteur est proportionnée au nombre de treilles que le mur accueillera dont l'espacement doit être de 50 cm. On bâti en multiples de 50cm. Si la plupart des murs font 2 mètres 20 d'élévation (pour 4 cordons), l'expérience a montré que les grappes du haut mûrissaient mieux donc de nombreux murs ont été surélevés pour accueillir jusqu'à 10 cordons. (Jean Marie Ecorchard, Culture et taille de la vigne, 1849)

Figure 4 Maçonnerie uniquement à la terre

UTILISATION DU GRÈS



5



6

Figure 5 De place en place, des blocs de grès sont placés de manière traversantes (les boutisses et les parpaings) solidarisent les deux faces. Ailleurs ils ne sont pas utilisés car l'enduit n'adhère pas dessus.

Figure 6 Grès taillé pour les têtes de murs, les chaînages et les harpages

CHAPERONS DE TUILES



7



8



9



10



11

Figure 7 Observation et analyse de la structure rythmique du chaperon : Tuile support - 4 niveaux de tuiles - tuile demi-ronde

Figure 8 Observation du remplissage du faîte du chaperon : fragments de mortier, terre sèche, cailloux, tuiles brisées

Figure 9 Extrémité d'un mur à vigne : «On remarque la dissymétrie du chaperon qui protège la treille palissé sur la face sud » (Pons, 2003, p 21)

Au nord, débord 12 cm, au sud débord 22 cm, côté vigne. « Le chaperon est déporté vers le sud », Alisé Dubreuil, Visite à Thomery 1860.

« Qu'il soit symétrique ou dissymétrique le chaperon sera constitué de rangs de tuiles plates de récupération »

Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, Rapport de présentation Annexe 2, Étude de gestion et de revalorisation du site des Longs Sillons, Atelier Prieur et Associés, Architecte du Patrimoine, 2013, p 27.

Figure 10 Dépose d'un chaperon fragilisé pour analyser la structure interne et la documentation photographique :

→ Granulométrie du mortier chaux sable d'où choix du sablon de fontainebleau et de la chaux hydraulique NHL 3,5

→ Remplissage au faîte avec de la tuile cassée et des gravats

→ Tuiles triées, grattées, lavées

Figure 11 Sur la base de ces observations, alignement global du faîte du mur : remplissage au centre du chaperon suivant les matériaux observés. Mise en place des coffrages au faîte du mur avec des étais et positionnement des cordeaux qui serviront de repères pour positionner les tuiles. Premier rang de grandes tuiles 25.9 x 37 cm posées à plat sur le faîte et appuyées sur le coffrage.



12



13a



13b



14



15

Figure 12 Premier rang de grandes tuiles 25.9 x 37 cm posées à plat sur le faîte et appuyées sur le coffrage.

Figure 13a et b Deuxièmes et troisièmes rangs de petites tuiles plates 17x27 cm posées en débord asymétrique Nord 12 cm / Sud 22 cm sur les tuiles supports .

Figure 14 La jointure entre les tuiles au niveau n2 doit être couverte au niveau n3. On vérifie chaque croisements pour guider le ruissellement.

Figure 15 Quatrièmes et cinquièmes rangs posés avec un pureau de 10 cm à chaque fois en petites tuiles plates 17 x 27cm. Remplissage et calage de l'intérieur du chaperon avec du mortier, de la terre, des cailloux, des tuiles brisées. La masse vient stabiliser et lier l'ensemble des tuiles. Pose de la tuile faîtière sans embarrure, qui vient asseoir le chaperon et termine l'étanchéité.



Figure 16 Différence entre sable classique et sablon local. Tous les scellements ont été réalisés au mortier de chaux aérienne NHL3,5 et de sable local, type sablon de fontainebleau dont le granulométrie correspond à ce qui a été observé à la dépose.

POUR ÉVITER LA DÉPOSE ET LE COFFRAGE, POSSIBILITÉ DE REMAILLER LE CHAPERON



17

Figure 17 Sur le chaperon, trie des tuiles brisées et tuiles en état. Tuiles grattées, nettoyées.



18

Figure 18 Travaille en binôme nord-sud pour repositionner les tuiles en état



19

Figure 19 Travaille à la règle pour le placement des débords et pureaux



20

Figure 20 Repositionnement de la tuile support, des 4 rangs puis de la faîtière.

L'équipe qui suit scelle au mortier de chaux aérienne et sablon local.

La technique du remaillage est une méthode plus adaptée à un grand linéaire de murs à re-chaperonner : ni dépose, ni coffrage.

CONSOLES



21a



21b



21c

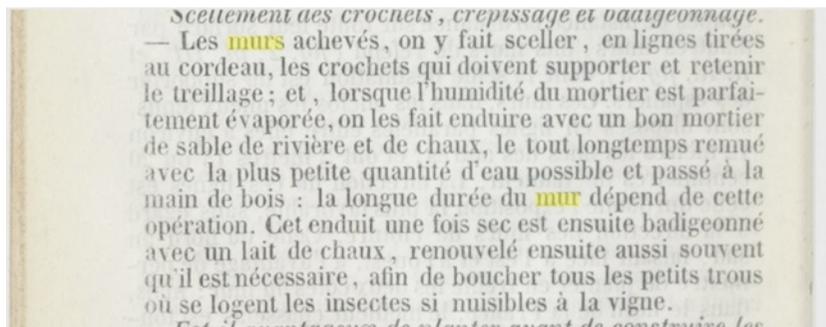


Figure 21a, b et c Face sud, côté débord du chaperon de 22 cm, pour prolonger celui-ci, malgré tout insuffisant pour protéger les vignes, les consoles métalliques qui soutenaient des plaques de verre ont été re-scellés : Placées au cordeau d'après la méthode décrite par Jean Marie Écorchard (*Culture et taille de la vigne*, 1849, p 28) et fixées au plâtre suivant les observations faites à la dépose.



Figure 22 Ont été noté des chaperons prolongés de plaques d'ardoises à certains endroits. Arrivées vers 1840, certainement des carrières autour d'Angers, dans les bateaux transportant les pommes que les cultivateurs marchands de Thomery achetaient chaque année en Anjou.

ENDUITS

« Nos murs sont bâtis en pierres dures, tirées du voisinage, avec du mortier de terre seulement ; puis on crépît avec du sable et de la chaux, et par-dessus le crépi, on fouette avec un lait de chaux et de sable. On peut les rendre gris au lieu de les rendre blancs, afin de ne pas fatiguer la vue des travailleurs par la réflexion des rayons du soleil » Rose Charmeux



23 a



23 b



23 c



24

Figure 23 a, b et c Observation de la granulométrie des enduit existants, des reliefs légèrement « coulés » et des nuances de teintes.

*« L'enduit pourra recevoir un badigeon à base de chaux aérienne et être très légèrement teinté par des colorants naturels (ocres rouge, jaune, oxydes)».
« Les enduits sont pleins côté sud pour ne laisser aucun interstices aux nuisibles et à pierre vue côté nord. »*

Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, Rapport de présentation Annexe 2, Étude de gestion et de revalorisation du site des Longs Sillons, Atelier Prieur et Associés, Architecte du Patrimoine, 2013, p 28.

Figure 24 Essais d'enduit au lait de chaux et sablon, fouetté au balais, essai de rendus, de textures

MURETTE DE CONTRE ESPALIER



jeunes sarments ; leur écorce encore tendre soufre au frottement continuel contre le fer , dont la surface polie ne permet pas toujours de donner aux attaches assez de fixité.

Chez quelques cultivateurs , la rangée de contre-espalier la plus rapprochée de l'espalier est un véritable **mur** en maçonnerie très-légère de 20 centimètres d'épaisseur tout au plus , et de 1 mètre 20 centimètres de hauteur au maximum ; un **mur** plus élevé nuirait à l'espalier. Il est entendu que le chaperon d'un

Les murettes tardives en contre espaliers construites en parpaings, briques et renforts en métal seront conservées.